



Conseil municipal

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 30 JUIN 2022

OBJET : FINANCES

37) Compte administratif 2021

B/ Budget annexe du chauffage urbain

Accusé de réception en préfecture
094-219400413-20220630-DEL20220630_37B-BF
Date de télétransmission : 12/07/2022
Date de réception préfecture : 12/07/2022

ETAT DE PRESENCE POINT 37

Nombre de membres composant le Conseil.....	49
Nombre de Conseillers en exercice.....	49
Présents.....	32
Absents représentés.....	12
Absents excusés.....	5
Absents non excusés.....	0

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE TRENTE JUIN à DIX-NEUF HEURES TRENTE, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 24 juin 2022 conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

ETAT DE PRESENCE POINT 37

PRESENTS

M. BOUYSSOU, Maire

Mme BERNARD, M. BERTOUT-OURABAH, M. BUCH, Mme CHOUAF, M. GASSAMA, Mme KIROUANE, Mme LERUCH, M. MARCHAND, Mme OUDART, M. PECQUEUX, M. PRIEUR, M. RHOUMA, M. SPIRO, adjoints au Maire

Mme BLONDET, Mme BOUFALA, Mme DIARRA, Mme GILIS, Mme HALLAF-ISAMBERT, Mme KAAOUT, Mme LALANDE, Mme LE FRANC, Mme MACALOU, Mme OUABBAS, Mme RAER, M. AUBRY, M. BOUILLAUD, M. FOURDRIGNIER, M. HARDOUIN, M. MALHEIRO, M. MASTOURI, M. MRAIDI, conseillers municipaux.

ABSENTS REPRESENTES

Mme BOULKROUN, Conseillère municipale, représentée par M. HARDOUIN,
Mme DORRA, Conseillère municipale, représentée par M. PRIEUR,
Mme FREIH BENGABOU, Conseillère municipale, représentée par M. MASTOURI,
M. GUESMI, Conseiller municipal, représenté par Mme RAER,
Mme MISSLIN, Adjointe au Maire, représentée par Mme BERNARD,
Mme SEBAIHI, Adjointe au Maire, représentée par M. RHOUMA,
M. FAVIER, Conseiller municipal, représenté par M. MARCHAND,
M. KHALED, Conseiller municipal, représenté par Mme GILIS,
M. BADI, Conseiller municipal, représenté par M. GASSAMA,
Mme MEDEVILLE, Conseillère municipale, représentée par Mme KIROUANE,
M. QUINET, Adjoint au Maire, représenté par M. SPIRO,
Mme PIERON, Adjointe au Maire, représentée par M. SPIRO.

ABSENTS EXCUSES

M. BAMBA, Conseiller municipal,
M. DANSOKO, Conseiller municipal,
Mme MEDDAS, Conseillère municipale,
M. MOKRANI, Conseiller municipal,
M. SEBKHI, Conseiller municipal.

Lesquels forment la majorité des membre en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.



FINANCES

37) Compte administratif 2021

B/ Budget annexe du chauffage urbain

LE CONSEIL,

vu les articles L.1612-12, L.2121-14, L.2121-31, L.2311-1 et suivants du code général des collectivités territoriales,

vu l'article 9-2 de la loi du 2 mars 1982 modifiée,

vu le budget de l'exercice 2021 et ses décisions modificatives qui s'y rattachent,

vu le compte administratif 2021 et ses annexes, ci-joints,

DELIBERE

Adopté à la majorité
par 35 voix pour, 8 abstentions

ARTICLE 1 : ARRETE le compte administratif 2021 du budget annexe du chauffage urbain, présenté par le Maire, qui se décompose comme suit :

- *Dépenses d'investissement* 93 305,59 euros
 - *Recettes d'investissement* 116 114,92 euros
- Soit un excédent d'investissement de 22 809,53 euros***

- *Dépenses de fonctionnement* 83 025,80 euros
 - *Recettes de fonctionnement* 720 164,37 euros
- Soit un excédent de fonctionnement de 637 138,57 euros***

ARTICLE 2 : ADMET les opérations effectuées pendant la gestion 2021 sous réserve du règlement et de l'apurement des comptes par la Chambre Régionale des Comptes.

ARTICLE 3 : ADOPTE les annexes jointes au compte administratif 2021.

TRANSMIS EN PREFECTURE
LE
RECU EN PREFECTURE
LE
PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE
LE 20/07/2022

